

Lys' mag

Ville de Dammarie-lès-Lys



Propreté urbaine, une responsabilité collective

ACTUALITÉ

Comprendre l'attribution
des logements sociaux

P.6

ACTUALITÉ

Les Restos du Cœur
mobilisés

P.7

ACTUALITÉ

Forum de l'emploi : l'opportunité
pour saisir des offres d'emploi

P.11



////////////////////// SOMMAIRE ////////////////////////

04 En bref

06 Actualité

Comprendre l'attribution
des logements sociaux
Les Restos du Cœur mobilisés
La Mission locale à l'Espace
Albert Schweitzer
Une opportunité pour saisir
des offres d'emploi

08 Cadre de vie

Propreté urbaine :
une responsabilité collective

12 Éducation

Des élèves découvrent
les sonorités du Monde

13 Tribune libre

14 Jeunesse

Le fait maison s'apprend
à l'Espace Jeunes

15 Culture

Des musées accessibles
depuis la médiathèque
Un instant poétique à la médiathèque

////////////////////// NUMÉROS UTILES ////////////////////////

Magazine d'information municipale
Hôtel de Ville – Service communication
26 rue Charles de Gaulle
BP 24 – 77 196 Dammarie-lès-Lys cedex
Tél. 01 79 76 96 00
www.mairie-dammarie-les-lys.fr
info@mairie-dammarie-les-lys.fr



Directeur de la publication : Gilles Battail
Directeur de la rédaction : Nathalie Choulet
Rédaction et photos : Service communication
Crédits photos : AdobeStock
Charte graphique et mise en pages :
scoop communication 12154-MEP
Impression : Le Réveil de la Marne
Distribution : services municipaux
Tirage : 11 000 exemplaires
Dépôt légal : Février 2021 © droits réservés

NUMÉROS UTILES

Mairie : 01 79 76 96 00
Commissariat de police : 01 64 79 41 00
Médecins d'urgence 77 : 0 825 826 505
SOS médecins Brie-Sénart-Melun-Fontainebleau : 36 24
Urgences dentaires : 0 892 23 11 28
SOS gardes (pharmacies de garde) : 39 15
Radio-taxi : 01 64 41 77 00
Taxi koffi 79 : 06 18 10 36 43
Taxis réunis : 01 64 09 25 25
Pour toute urgence, vous pouvez appeler le 15 pour le SAMU et le 18 pour les pompiers.

Chères Dammariennes, chers Dammariens,

La crise sanitaire actuelle et toutes ses conséquences économiques, sociales et psychologiques génèrent depuis des mois questionnements et inquiétudes légitimes. Une lueur existe aujourd'hui avec la vaccination. L'heure n'est pas à la polémique. La seule chose qui importe est que cette campagne puisse s'intensifier dans les meilleures conditions possibles. Depuis le 15 janvier, les personnes âgées de 75 ans et plus, les résidents d'EHPAD, les professionnels de santé et les agents des établissements médico-sociaux peuvent être vaccinés. La réservation des créneaux sur internet peut se révéler une démarche compliquée pour certains de nos anciens. C'est pourquoi nous sommes là pour les aider. Si vous êtes concernés ou si vous connaissez une personne qui l'est, n'hésitez pas à lui donner le numéro que nous avons spécialement mis en place : 01 79 76 96 01. J'ai par ailleurs indiqué que j'étais prêt à accueillir un centre de vaccination, pourquoi pas à l'Espace Pierre Bachelet qui se trouve malheureusement à l'arrêt aujourd'hui comme l'ensemble des salles et équipements culturels dans notre pays. Pour l'instant cette offre n'est pas retenue.

Cette crise, nous le savons tous, a aussi creusé davantage les inégalités dans les domaines scolaires, de l'emploi, de l'accès au numérique...

La Ville, par le biais des services municipaux, développe de nombreuses actions de soutien. Les associations agissent elles aussi fortement au côté des



plus vulnérables. C'est notamment le cas des Restos du Cœur auxquels un article est consacré dans ce numéro et qui compte toujours sur nous tous, et de la Mission Locale qui renforce sa présence sur notre commune. Elle est, elle aussi, un acteur indispensable pour aider les plus vulnérables, en l'occurrence les jeunes, dans leur recherche d'emploi ou de formation.

Malgré la crise sanitaire, élus et services travaillent sur les projets que nous vous avons présentés pour cette nouvelle mandature et ont à cœur d'améliorer votre vie quotidienne. Mais c'est bien ensemble que nous pouvons trouver les solutions aux nombreux besoins et défis que nous devons relever. Très prochainement, nous lancerons la consultation à laquelle nous nous sommes engagés sur le marché dans le cadre du projet cœur de ville.

Bien sincèrement

Gilles Battail

Maire de Dammarie-lès-Lys
Conseiller régional d'Île-de-France

CARNET Février 2021

Naissances : Bienvenue à
Orlane KOUADIO,
Lamisse ABDELGADER ADAM,
Fella MAROUANI,
Evelina STANCIU,
Wesley GOMA MAKAYA.

Mariages : Félicitations à
Yannick AMAN et Bangui
N'GUESSAN,
Adrien TATARD et Priscillia
DUCHAUSSOY,
Esaïe KITUBU MAKENGELE et
Rachel KONDE KAPELA.

Décès : Toutes nos condoléances
à la famille et aux proches de
Émile MAZURIER, décédé à l'âge
de 88 ans le 18 décembre 2020.
Colomba ONESTI, décédée à
l'âge de 97 ans le 4 janvier 2021.
Desiré VANLUL décédé à l'âge
de 86 ans le 18 janvier 2021.

Dans le respect de la législation
en vigueur pour les publications
municipales, le *Lys'mag*
ne diffusera plus les décès
systématiquement. Si vous
souhaitez communiquer le décès
d'un proche, vous pouvez
contacter le 01 64 87 44 23.

STATIONNEMENT RÉGLEMENTATION

Le stationnement est gratuit sur la commune. Il existe néanmoins des zones de stationnement à durée limitée, appelées zones bleues, pour une durée maximum de 2 h et arrêts limités à 15 minutes. Lorsque vous stationnez dans ces zones il est impératif d'apposer, de façon visible à l'avant du véhicule, le disque européen de stationnement. Ce dernier atteste de la durée de votre stationnement en montrant votre heure d'arrivée. Dans certaines rues proches de la gare notamment,

une carte peut être délivrée aux résidents, afin de leur permettre un stationnement de plus longue durée. Pour toute question ou demande, vous pouvez joindre les ASVP au 07 84 00 33 79. En cas d'absence du disque justifiant la durée de stationnement, ou en cas de dépassement du temps autorisé, le propriétaire du véhicule encourt une amende de 35 €. Cette réglementation s'applique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h sauf les week-ends, jours fériés et durant le mois d'août.

PRATIQUE SPORTIVE

ACCÈS à la piscine Jean Boiteux sous conditions

Depuis le 11 janvier dernier, la piscine municipale est uniquement accessible aux personnes munies d'une prescription médicale spécifiant le besoin d'une pratique aquatique (décret n°2020-1454). Les créneaux à disposition sont les lundis, mardis, jeudis de 17h30 à 19h et les jeudis et vendredis de 12h à 13h30. Par ailleurs, afin d'assurer la sécurité des usagers de la piscine, un protocole sanitaire strict est mis en place : Limitation de la fréquentation, inscription à un registre sanitaire dès l'entrée, douche savonnée avant accès au bassin...

Renseignements au 01 64 87 93 50 ou sur www.mairie-dammarie-les-lys.fr

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES 2021/2022

Les inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2018 ou 2015, qui feront leur rentrée en petite section de maternelle, ou bien au CP auront lieu du 1^{er} février au 21 mai 2021.

En raison de la crise sanitaire de Covid-19, les inscriptions habituellement organisées uniquement sur rendez-vous, pourront se faire à distance.

Le dossier devra être téléchargé sur le site Internet de la Ville

www.mairie-dammarie-les-lys.fr / rubrique **Vie quotidienne / vie scolaire et périscolaire**, ou être retiré à l'accueil de l'Hôtel de

Ville. Une fois complété il devra être retourné par e-mail à l'adresse affaires.scolaires@mairie-dammarie-les-lys.fr ou déposé au service Vie Scolaire (Centre administratif 593 rue du Bas Moulin).

Pour inscrire votre enfant à la cantine, à la garderie ou à l'étude du soir, les inscriptions débuteront le 17 mai prochain dans les mêmes conditions.

Renseignements : 01 79 76 96 12



ENVIRONNEMENT

SORTIE au bois de la Rochette à Dammarie

L'Espace Naturel Sensible Le bois de la Rochette forme la pointe nord du massif de Fontainebleau et relie les communes de La Rochette et de Dammarie-lès-Lys. Cet espace protégé permet la pratique d'activités sportives, de détente et recèle de nombreuses espèces d'oiseaux et d'arbres remarquables, mais aussi des mares qui favorisent la biodiversité. Le dimanche 7 février 2021 de 10h à 12h, à l'occasion de la Journée mondiale des Zones humides, Seine-et-Marne Environnement propose une animation gratuite dans ce site naturel pour y découvrir le rôle de ces zones dites « humides ».

L'inscription est obligatoire au 06 79 92 35 84 ou à bio-s@seme-idf77.fr

Info + D'autres rendez-vous sont prévus dans les différents sites naturels de Seine-et-Marne, découvrez le programme sur : www.seine-et-marne-environnement.fr.

RESTAURATION

PLATS à emporter

Le restaurant - traiteur Le Petit Lys, situé au 200 rue Charles de Gaulle, propose des plats (paella, couscous) à emporter ou à se faire livrer.

Horaires : du lundi au dimanche de 12h à 18h (en période de couvre-feu)

Tél : 07 52 42 50 31

01 64 39 39 20 – 01 74 82 64 47



ACTIVITÉ VACANCES D'HIVER

JEU DE PISTES et découverte des Archives départementales

Les Archives départementales de Seine-et-Marne proposent divers ateliers et animations durant les vacances d'hiver...

- Le 23 février 2021 à 14h15, *Bienvenue aux Archives* : Visitez les coulisses des Archives départementales. Essayez-vous au déchiffrement des écritures anciennes, cherchez les informations renfermées dans des cartes postales, des plans de l'Ancien Régime, des registres de mariage, etc.
- Le 24 février 2021 à 14h15, *Enigm'archives* : une animation pour les 8-18 ans qui place les participants au cœur d'un jeu d'énigme. Ils y incarnent une équipe d'archivistes, en charge de déjouer les défis d'un fantôme qui s'est installé dans la tour des archives pour les vacances. Un temps est imparti pour l'empêcher d'y mettre le bazar.

Archives départementales de Seine-et-Marne, 248 avenue Charles Prieur.
Entrée payante : 2 € – Réservation obligatoire sur :
www.archives.seine-et-marne.fr Renseignement au : 01 64 87 37 15

LES NOUVEAUX COMMERCEs, ARTISANS ET PROFESSIONS LIBÉRALES

SEED I.T Développement web ou client lourd (application ordinateur), refonte, consulting pour entreprise ou particulier. Solutions personnalisées pour chaque problématique client.

Joignable au 06 95 49 74 16 ou contact@seed-it.io

SeedIT.io - <https://www.seed-it.io>

THOMAS LOSSIE Graphiste - Webdesigner - Conceptualisation et réalisation de projets Print et Web (logo, charte graphique, identité visuelle, supports : affiche, flyer, signalétique, carte de visite..., design web, gestion de réseaux sociaux, interface et expérience utilisateur).

Contact : thomas-lossie.fr – 06 29 78 42 77

SO YOGATHÉRAPIE Sophie Béaslas vous accueille dans son espace au 593 rue du Bas Moulin pour des séances de yogathérapie.

Renseignements : www.so-yogatherapie.fr – 06 12 30 06 50

Vous êtes un professionnel et venez de vous installer à Dammarie-lès-Lys ? Pour bénéficier d'une annonce dans le Lys'mag, contactez le service communication : 01 64 87 44 06 ou service.communication@mairie-dammarie-les-lys.fr

VACCINATION CONTRE LA COVID-19 AIDE AUX INSCRIPTIONS POUR LES SÉNIORS

Depuis le 15 janvier, les Dammariens de 75 ans et plus peuvent s'inscrire en ligne, sur la plateforme Keldoc, pour réserver un créneau horaire afin de se faire vacciner contre la Covid-19. Le centre de vaccination est situé dans l'ancien hôpital de Melun.

Depuis cette date, la Ville appelle les Dammariens concernés par cette première campagne de vaccination afin de leur proposer de les aider à effectuer la démarche sur internet.

Si vous êtes âgé de 75 ans ou plus, si vous souhaitez vous faire vacciner contre la Covid-19 et que vous n'avez pas été contacté par la Ville, vous pouvez appeler le 01 79 76 96 01.



SOLIDARITÉ DON du sang

Afin de faciliter les collectes de sang, l'Établissement Français du Sang met en place un système de prise de rendez-vous sur son site Internet :

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Des collectes de sang sont organisées à l'Espace Albert Schweitzer. La prochaine aura lieu le 24 avril.

Durant les périodes de couvre-feu ou de confinement, les dons restent possibles en se munissant d'une autorisation de déplacement en cochant la case « Aide aux personnes vulnérables » si votre rendez-vous se termine après 18h.

■ LOGEMENT

Comprendre l'attribution des logements sociaux

LE SERVICE HABITAT enregistre les demandes pour obtenir un logement social à Dammarie dans le parc de l'un des bailleurs présents sur la ville. Il suit aussi les demandes faites sur d'autres communes en Île-de-France. Questions à **Sarah Lamperti**, responsable du service habitat.

Lys'mag : Quelle est la procédure à suivre pour demander un logement social à Dammarie ?

Sarah Lamperti : Pour enregistrer une demande de logement il existe deux possibilités. Vous pouvez aller sur le site internet du Gouvernement (www.demande-logement-social.gouv.fr). Il suffit alors de suivre, étape par étape, la procédure présentée. Il est également possible de se rendre au guichet unique situé au service Habitat. Vous y remplirez un dossier Cerfa (N°14069*04 disponible en ligne sur www.mairie-dammarie-les-lys.fr/vie-quotidienne/le-logement/les-demandes-de-logement ou à l'accueil du centre administratif). Une fois le document complété, il vous faut réunir toutes les pièces justificatives et prendre rendez-vous par téléphone au 01 64 87 44 57, ou sur www.clicrdv.com/mairie-de-dammarie-les-lys. C'est lors de ce rendez-vous que le demandeur prendra connaissance de son numéro unique de demandeur de logement (NUD), qui garantit l'inscription et certifie la date de la demande.

Lys'mag : Quelle est la situation à Dammarie en termes d'offre et de demande ?

Sarah Lamperti : Il existe 3 438 logements sociaux à Dammarie. La préfecture détient 30 % de l'attribution de ces logements sociaux, les différents bailleurs présents sur la commune (Habitat 77, SA Antin résidences, CDC Habitat, FSM, 1001 Vies Habitat, TMH et Vilogia) 25 %. La Ville peut proposer des logements sur le parc qui lui est réservé, soit 20 %, mais elle n'en est pas propriétaire. Aujourd'hui nous avons 4029 demandes en attente. Les at-



La résidence intergénérationnelle, projet à destination des seniors mais aussi des jeunes actifs, va accueillir ses premiers occupants en février

tributions sont encadrées. Elles respectent des procédures qui vont de la constitution du dossier, à la visite du logement, jusqu'au passage final en commission d'attribution chez le bailleur. Pour chaque logement, une commission examine au minimum trois dossiers de candidats, pour chaque réservataire.

Lys'mag : Pourquoi certains demandeurs ont-ils le sentiment que cela n'aboutit pas ?

S.L : Chaque demande de logement est différente. En règle générale, les délais d'attente pour une proposition de logement et son attribution prennent entre 12 et 18 mois. L'Île-de-France est une zone tendue en matière de logement, c'est-à-dire qu'il y a plus de demandeurs que de logements qui se libèrent. Cette tension est encore plus importante pour les logements proches de Paris et accessibles par les transports en commun. Les délais peuvent aussi s'allonger suivant la demande qui est faite. Si le demandeur a des souhaits très arrêtés, par exemple en se

INFO +

Le service habitat enregistre la première demande de logement, son renouvellement ou ses modifications. Il vérifie les critères (ressources, motifs, choix) et conseille les demandeurs afin de les aider à définir au mieux leur besoin et son adéquation avec les possibilités.

SERVICE HABITAT

Centre Administratif Henri Dunant
593 rue du Bas Moulin
Sur rendez-vous du mardi au vendredi de 13h45 à 17h30 au 01 79 76 96 00

POURCENTAGE DE LOGEMENTS PAR RÉSERVATAIRE

Préfecture **30 %**

Collecteurs **25 %**

Bailleurs **25 %**

Ville : **20 %**

cantonnant à un seul quartier, ou si la typologie n'est pas en adéquation avec la composition familiale. Il est en effet impossible de satisfaire une demande de T3 en logement social pour une personne seule et à l'inverse, de proposer un T2 à une famille nombreuse. Au service habitat, nous conseillons les demandeurs vers des demandes cohérentes avec le cadre réglementaire.

Lys'mag : Quels sont les critères pris en compte pour l'obtention d'un logement ?

S.L : Le premier critère pris en compte par la Ville est l'ancienneté de la demande. En traitant les demandes de cette façon nous tendons à réduire les délais d'attribution de logement. Cependant la loi impose à tous les réservataires de prendre en charge une partie des publics prioritaires. Il s'agit notamment des ménages reconnus DALO (Droit Au Logement Opposable) qui répondent aux critères d'urgence du Code de la construction et de l'habitation, article 441-1.

■ SOLIDARITÉ

Les Restos du Cœur mobilisés

DANS LES LOCAUX DES RESTOS DU CŒUR DE DAMMARIE, avenue Foch, les bénévoles s'activent comme chaque semaine pour répondre aux besoins des familles, un terme qui peut désigner 1 à 6 personnes. En ce mardi après-midi, ils sont nombreux à attendre à l'extérieur. Dans le contexte sanitaire actuel, il est en effet interdit aux bénéficiaires d'accéder à l'intérieur des locaux.

Chacun est à son poste : Christian, bénévole depuis vingt-trois ans, annonce les besoins alimentaires des familles, Simone vérifie si les personnes qui se présentent sont bien inscrites : « Pour recevoir l'aide alimentaire sous forme de paniers-repas, il faut s'inscrire à chaque campagne, soit deux fois dans l'année, et justifier de l'insuffisance de ses ressources, précise-t-elle. Les familles résident pour la majorité à Dammarie mais aussi dans des communes rurales aux alentours. » Danielle et Élise préparent les sacs remplis de produits frais en faisant de leur mieux pour qu'ils correspondent aux goûts annoncés. La Covid ne permet en effet plus, aux personnes accueillies d'accéder aux rayonnages et stands tenus par les bénévoles. « Le système a dû être repensé, nous confie Bernard Zanchetta, responsable de l'antenne des Restos du Cœur de Dammarie. Les familles sont contraintes d'attendre à l'extérieur, ce qui est dommageable puisque nous ne pouvons plus leurs proposer nos autres dons, comme les vêtements. » Yveline, responsable du secteur des vêtements, le confirme, puisque les vêtements d'été lui restent sur les bras.

« Avec la Covid il n'y a plus d'échanges avec les familles. Elles sont en situation de précarité mais recherchent aussi un lien social. Cela fait partie de l'ADN des Restos », précise-elle.

Une demande toujours plus forte

Les Restos du Cœur dammariens, c'est 3 300 repas distribués par semaine. Depuis 2020, on constate une hausse des demandes. « Nous devons subvenir aux besoins de nouvelles familles en difficulté. Même si ces demandes sont ponctuelles, le temps pour elles de rebondir, elles s'ajoutent aux familles que l'on considère comme "actives" qui se présentent aux deux jours de distribution organisés dans la semaine. Ce sont notamment des personnes au RSA, sans aucun revenu, des SDF ou des personnes âgées seules et isolées. Les besoins varient, mais sont essentiellement des produits alimentaires, d'hygiène ou de puériculture. Pendant la période de fêtes nous avons aussi constaté une forte demande des familles pour des jouets et des jeux. Nous avons donc composé des paniers pour les petits, qui étaient vraiment contents »,

précise Bernard. Aujourd'hui 220 familles « actives » sollicitent les Restos du Cœur de Dammarie. Pour faire face à cet afflux de demande, le Département de Seine-et-Marne a attribué aux Restos du Cœur du 77 une aide complémentaire de 24 390 € pour leurs actions d'aide alimentaire et d'hygiène en direction des publics vulnérables en raison des conséquences de la crise sanitaire.

Toujours un besoin de bénévoles

Les bénévoles sont indispensables pour le fonctionnement des Restos au quotidien. Patricia est arrivée tout récemment. L'antenne de Dammarie fait appel à une trentaine de bénévoles sur site. Ce qui est déjà bien quand on doit, en période Covid, respecter un espace pour chacun de 4 m². « Nous sommes cependant en recherche constante, surtout de chauffeurs manutentionnaires pour acheminer et charger la nourriture dans les camions », indique Bernard Zanchetta. Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous présenter au local, avenue du Maréchal Foch, muni d'un CV ou faites-le parvenir par le biais du site des Restos du Cœur (www.restosducoeur.org). L'association vous orientera vers l'antenne en besoin. Vous rejoindrez peut-être l'équipe de l'antenne de Dammarie, dont Simone, Christian et Arlette, tous trois doyens, ont tenu à poursuivre leurs activités malgré la période d'épidémie de la Covid-19 : « Cela a été un réel soulagement de réintégrer l'équipe après le confinement, c'est un peu notre seconde famille », conclut Arlette, âgée de 83 ans.



Les cagettes contenant des produits frais, viande, légumes, viennoiseries, sont préparées par Danielle et Élise pour les familles accueillies au Restos du Cœur de Dammarie

LES RESTOS DU CŒUR DAMMARIE-LÈS-LYS 493 avenue Foch

Ouverture jusqu'au 19 mars 2021 : les mardis et les vendredis de 13h30 à 17h30.

Si vous souhaitez déposer des dons : vêtements, et nourriture (pas de produits frais), rendez-vous ces même jours de 8h à 10h.

Informations : 01 64 37 59 85

ad77.dammarie@restosducoeur.org



Les agents utilisent différents matériels pour assurer l'entretien de l'espace public

■ PROPRETÉ URBAINE

Une responsabilité collective

LE CONSTAT EST ACCABLANT et commun dans de nombreuses villes : les dépôts sauvages sont de plus en plus fréquents sur la voie publique. Cartons, déchets alimentaires, masques, déjections canines jonchent les trottoirs et les espaces verts.

« **L'**amélioration du cadre de vie des Dammariens est un de nos objectifs permanents et quotidiens », précise le Maire, Gilles Battail. « Mais il faut reconnaître que le travail des agents communaux qui ont en charge la propreté de la ville n'est pas respecté par tous », poursuit le Maire. Pour effectuer leurs tâches au mieux, la Ville investit régulièrement dans du matériel. Elle vient récemment de faire l'acquisition de souffleurs électriques. Ces nouvelles machines allient efficacité et réduction du bruit, puisqu'elles sont beaucoup plus silencieuses que leurs aînées. Elles seront donc utilisées de 6h à 8h du matin afin de limiter les nuisances sonores sur cette tranche horaire. « Ces machines complètent nos équipements : balayuses, camions,

La Ville vient récemment de faire l'acquisition de souffleurs électriques beaucoup plus silencieux

désherbeurs thermiques, qui nous permettent d'entretenir les espaces et voies publiques. Nous avons également demandé à nos prestataires, qui se chargent des axes Foch/Fabien par exemple, de s'équiper eux aussi de machines similaires, ce qui sera effectif dès début février », précise Yves Thomas, responsable du service Propreté urbaine.

Un dispositif de collecte des encombrants à revoir

Dammarie est par ailleurs confrontée aux dépôts sauvages. 800 tonnes de déchets ont été collectés en 2020 par les services de la Ville. Ces immondices ont engendré un coût supplémentaire d'un montant de 120 000 €, à la charge de la commune. Par ailleurs, le dispositif Allô

Encombrants, mis en place par le SMITOM-LOMBRIC dans les villes de la communauté d'agglomération melunaise, ne donne pas les résultats escomptés. « Le dispositif n'a pas fait ses preuves, indique Victor Guérard, élu délégué à la voirie, à la propreté et aux espaces verts. « Nous demanderons prochainement à l'Agglomération Melun Val de Seine d'examiner sa révision. Ses modalités sont trop contraignantes, ce qui représente de fait un frein à son utilisation », ajoute l' élu.

Des amendes aggravées

Depuis fin 2020, déposer un sac d'ordures hors des emplacements dédiés, jeter un mégot ou un masque, uriner ou cracher, laisser les déjections canines de son animal,



Une quinzaine d'agents sont chargés de ramasser les déchets sur l'espace public

sont des comportements sanctionnés par une contravention de 4^e classe, soit une amende pouvant atteindre 750 €. S'il est prouvé qu'un véhicule a été utilisé pour transporter des déchets, l'amende peut être portée à 1500 € et le véhicule confisqué. Des règles que font respecter les agents de la police municipale et les ASVP de la Ville qui ont dorénavant le droit de verbaliser ces infractions. « C'est indispensable, déclare Alain Saussac adjoint en charge de la tranquillité publique. Il y a trop de laisser-aller et la sensibilisation ne suffit pas. Comme malheureusement trop souvent, il faut passer aux sanctions financières pour espérer faire entendre raison. Aujourd'hui nous avons identifié les secteurs particulièrement touchés par la présence de dépôts réguliers et nous y renforçons nos moyens de surveillance », précise l'él.

Lutter contre les déjections canines

Piétons, vélos, poussettes, personnes en fauteuil roulant, tout le monde a, au moins une fois, pesté contre les déjections canines sur les trottoirs, véritable fléau, malgré les sacs mis à disposition sur la commune et la responsabilité des propriétaires qui peuvent eux-mêmes se doter de sacs lors de leurs sorties avec leur animal. Ils encourent d'ailleurs une amende de 68 € en cas de déjection

abandonnée sur la voie publique ou dans les espaces verts. Une réflexion est aujourd'hui engagée par la municipalité concernant la création d'espaces dédiés. « Nous souhaitons impulser une vraie politique pour la cause animale, son bien-être et sa place dans la ville. Cela peut se traduire par exemple par des aménagements dédiés mais aussi par des actions en partenariat avec des associations. Nous travaillons d'ailleurs sur une charte animale », précise Patricia Charretier, adjointe déléguée à la cause animale.



Sept distributeurs de sacs sont répartis sur la commune, principalement aux abords des parcs



RAMASSAGES DES DÉCHETS

Le ramassage des ordures ménagères est organisé deux jours par semaine, les lundi et mercredi, mardi et vendredi selon votre secteur d'habitation. Celui des emballages se fait un jour par semaine, le mardi, jeudi ou vendredi et le ramassage des déchets verts (poubelle avec un couvercle marron) le mercredi.

Pour connaître votre secteur : <http://www.mairie-dammarie-les-lys.fr/vie-quotidienne/les-dechets/media/calendrier-collectes>

Ne pas respecter les conditions de la collecte des déchets (jour, horaires, tri), est puni d'une amende forfaitaire de 35 € ou de 75 € si le montant n'est pas payé dans un délai de 45 jours. Par ailleurs, si vous laissez un conteneur ou un bac à ordures ménagères en permanence dans la rue, vous risquez une amende de 750 € maximum.

Pour rappel, si les poubelles débordent, ne mettez pas d'ordures en dehors des bacs de collecte.

Les dépôts ne sont pas ramassés par le SMITOM et favorisent l'apparition de nuisibles, dont les rats vecteurs de maladies.

■ EMPLOI

La Mission Locale à l'Espace Albert Schweitzer

LA MISSION LOCALE, dont la vocation est d'accompagner les jeunes qui rencontrent des difficultés d'insertion sociale et professionnelle, va les accueillir à l'Espace Albert Schweitzer à compter du 1^{er} février.

La Mission Locale du sud-ouest Seine-et-Marne, plus communément appelée Mission Locale de Melun, accueille les 16-25 ans pour les aider dans leurs recherches de formation, d'emploi et d'accès au logement. Actuellement accessible à Dammarie par le biais d'une permanence au sein de l'Espace Jeunes, une demi-journée par semaine, plus de 600 jeunes Dammariens issus des quartiers prioritaires la fréquentent de façon plus ou moins régulière. Au regard de la situation qui s'est encore dégradée pour ce public dans les derniers mois en raison de la Covid, et qui s'annonce dans l'immédiat encore difficile dans les mois à venir, la nécessité de renforcer la proximité entre les acteurs de l'emploi et les publics jeunes s'est encore accrue. C'est une des raisons pour laquelle les élus ont décidé de mettre des bureaux à disposition de la Mission Locale au sein de l'Espace Albert Schweitzer, à compter du 1^{er} février.



L'Espace Albert Schweitzer accueillera dorénavant une permanence de la Mission Locale

Une proximité renforcée

« La présence de la Mission Locale au sein de cet équipement est une réponse au besoin d'accompagnement de proximité », indique Rodolphe Cerceau, élu délégué à la politique de la Ville et à l'insertion professionnelle et également directeur de Mission Emploi-Insertion Melun Val-de-Seine. « Nous sommes en train de développer cette même stratégie sur d'autres communes de l'agglomération », précise l'élu. Pour assurer une activité quotidienne à l'Espace Schweitzer, deux conseillers seront sur place, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi). En plus de cette présence, la permanence à

« La présence de la Mission Locale à l'Espace Schweitzer est une réponse au besoin d'accompagnement de proximité. »

l'Espace Jeunes est maintenue une demi-journée par semaine, les trois premiers mercredis du mois, et une nouvelle permanence va également être organisée au centre Gérard Philippe, dans le quartier de La Justice, le mercredi suivant. « Dans cette période particulièrement difficile en termes d'accès à l'emploi pour les jeunes notamment, il nous faut être très à l'écoute et disponible pour répondre à leurs préoccupations et à

leurs inquiétudes. Nous devons être capables de nous adapter pour que notre action soit la plus pertinente et la plus efficace possible », ajoute Rodolphe Cerceau.

INFO 

Renseignements : 01 60 56 48 40
mei@mei-mvs.com

■ EMPLOI ET FORMATION

Une opportunité pour saisir des offres d'emploi

C'EST LE TEMPS FORT à ne pas rater si vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation. La nouvelle édition du Forum de l'Emploi et de la Formation organisée par la Mission Emploi-Insertion Melun Val-de-Seine (MEI-MVS), en partenariat avec la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine, aura lieu le mardi 9 et le mercredi 10 mars 2021. Elle se tiendra cette année à la fois à la salle l'Escale de Melun et en ligne.

Rencontre avec Stéphanie Badin, responsable de la communication chez MEI-MVS.

Lys'mag : Vous animerez divers ateliers durant ces prochains mois à Dammarie, qu'avez-vous prévu ?

Stéphanie Badin : Ce forum dédié à l'Emploi et à la Formation répond aussi bien aux besoins d'information des visiteurs en cours ou fin d'études, qu'aux demandeurs d'emploi, aux travailleurs en situation de handicap, ou aux salariés en reconversion professionnelle. C'est l'occasion unique sur le territoire de Melun Val-de-Seine de découvrir des métiers porteurs et de rencontrer peut-être son futur employeur !

Lys'mag : Comment est-il organisé ?

Stéphanie Badin : Forts de nos expériences des dernières éditions et des retours des visiteurs, nous avons choisi de scinder le forum en deux journées, avec deux thématiques spécifiques. Ainsi le mardi est dédié à des conférences animées par nos partenaires, comme Pôle emploi, sur les sujets tels que la création d'entreprise, l'alternance ou les aides de l'État aux entreprises afin de booster les embauches... Un stand sera aussi dédié à l'accompagnement pour la réalisation d'un CV. Le mercredi c'est la journée « emploi » qui permet aux visiteurs de rencontrer les recruteurs et de futurs employeurs. Des agences de recrutement ou d'intérim seront également présentes. Certains exposants profitent de ce moment pour réaliser, immédiatement sur place,

Le forum se tiendra à l'Escale de Melun si les conditions sanitaires le permettent.



des sessions d'entretien d'embauche. D'autres, préfèrent proposer un second rendez-vous.

Lys'mag : Quels sont les enjeux pour cette édition 2021 ?

Stéphanie Badin : Comme tous les ans, le Forum de l'Emploi et de la Formation est l'occasion d'aider un maximum de visiteurs en situation précaire ou non, et de

trouver une solution d'insertion professionnelle que nous souhaitons pérenne. Cette édition sera forcément particulière en raison de l'épidémie de Covid-19 et à ses impacts déjà constatés sur l'emploi.

Les offres se font plus rares et les demandes plus nombreuses. Il y a aussi davantage de reconversions professionnelles.

Chaque année l'événement donne lieu à de nombreux recrutements. C'est la raison pour laquelle la mobilisation des partenaires et des entreprises reste intacte cette année encore.

Lys'mag : Le Forum pourrait-il passer en distanciel en cas de besoin ?

Stéphanie Badin : Nous avons prévu un site Internet pour informer les visiteurs. Sur www.forum-mvs.com il sera ainsi possible de préparer efficacement sa visite, de découvrir les partenaires exposants et même de participer aux conférences. Le site sera aussi alimenté par des vidéos de présentation et des contacts directs avec les exposants.

INFO 

Forum Emploi et Formation Melun Val de Seine – mardi 9 et mercredi 10 mars 2021

L'Escale de Melun Avenue de la 7^e Division Blindée Américaine – MELUN

UNE BAISSÉ VERTIGINEUSE DE L'EMPLOI CHEZ LES JEUNES

Du fait de la crise sanitaire, les offres d'emploi à destination des jeunes diplômés ont chuté de 69 % en 2020 par rapport à l'année précédente, selon le Baromètre de l'insertion des jeunes diplômés bac + 4/5 de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC). Afin de lutter contre le chômage des jeunes de 18 à 24 ans, le Département se mobilise, et lance un projet expérimental de tutorat, en partenariat avec plusieurs institutions.

Objectif : augmenter leurs chances de trouver un premier emploi. Afin de bénéficier de cet accompagnement personnalisé et gratuit, vous pouvez candidater en remplissant directement le formulaire disponible sur : www.seine-et-marne.fr et à renvoyer à l'adresse : accompagneretreussir@departement77.fr. L'inscription se fait dans la limite des places disponibles.

■ ENSEIGNEMENT MUSICAL

Des élèves découvrent les sonorités du Monde

LES ENFANTS des classes de CM2 et CM1 de l'école de Maurice de Seynes et d'Henri Wallon ont assisté et même pour certains, participé à un concert avec *Ethnophonics*, un groupe composé d'artistes qui manient habilement instruments multi-ethniques et rythmes exotiques. En amont, les enfants ont réalisé un travail pédagogique durant l'année scolaire afin de s'initier aux traditions musicales du Monde.

L'enseignement artistique, notamment musical, figure au programme de l'Éducation nationale. C'est dans ce cadre que la Ville a sollicité la fédération nationale Cmr (Centres musicaux ruraux), qui a pour mission de favoriser l'accès à la musique pour tous. Marie-Aude et Thomas, intervenants et musiciens professionnels, ont été les artisans de cette initiative et sont intervenus sur le temps scolaire, en partenariat avec les équipes enseignantes. Ce projet musical a débuté en 2020, pour des classes des écoles Maurice de Seynes et Henri Wallon. Au total 18 séances de 45 minutes dédiées à l'apprentissage de chants, à l'étude d'instruments, de rythmes, de langues et de traditions.

Objectif final du projet : la participation des élèves à un concert en fin d'année. « *La Covid a tout chamboulé*, précise Thomas. *Le concert était prévu soit à l'Espace Nino Ferrer, soit à l'EPB ou à l'Espace Albert Schweitzer, afin de permettre aux parents d'assister à la représen-*



Les collectages, enregistrements de traditions orales, ont accompagné les voix des enfants

tation de leurs enfants. Malheureusement avec l'épidémie, cela n'a pas pu avoir lieu. Depuis, les CM2 avec qui nous avons travaillé en 2020 sont passés en classe de 6^e... Il a donc fallu reprendre depuis le début. »

Un spectacle malgré tout

Malgré tout, le groupe *Ethnophonics* a assuré le show lors du concert organisé début janvier, dans les écoles Henri Wallon et Maurice de Seynes. Les musiques électroniques ont côtoyé le kaval (flûte dans la musique traditionnelle des Balkans de Turquie, d'Arménie et d'Égypte), le jazz de La Nouvelle-Orléans, ou l'oud, instrument très répandu en Turquie. « *Le groupe mêle ses propres créations avec les musiques tradition-*

nelles collectées lors de ses divers voyages à travers le monde. Ensuite des élèves ont pris part au concert en interprétant des chants en laotien et en arabe. »

Les enfants ont été heureux de participer et de faire découvrir ces sonorités à leurs camarades, leurs enseignants apprécient aussi cette initiative : « *Thomas et son équipe font chanter les enfants, ce qui n'est pas toujours facile, et ils leur ont fait découvrir des instruments méconnus et l'histoire de la musique. Leurs interventions ont aussi pour bienfait de stimuler les élèves au niveau de l'attention, de la concentration, et de leur motivation. Ils ont tous attendu avec impatience le jour du concert !* »



Guidés par Marie-Aude, les enfants ont chanté en laotien

La Tribune libre n'a pas pour objet d'engager un débat entre les groupes politiques constituant le conseil municipal. Il s'agit d'une tribune de libre expression.

■ GROUPE « DAMMARIE MA VILLE »

Bis repetita,

En mars dernier, nous avons découvert la Covid-19 et nous sommes alors entrés dans une période inédite, incertaine, qui apporte au quotidien son lot de questions, de règles ayant pour but de limiter la pandémie.

Depuis lors, nous avons tout entendu, tout et son contraire. Nous avons assisté à la mise en place de mesures, et de contre-mesures au fil des jours, parfois dans une incohérence et une incompréhension totales.

Ce fut tout d'abord la position sur les masques, dit inutiles qui devinrent conseillés avant de devenir obligatoires dans les transports en commun, puis dans certaines rues, à certains horaires avant de l'être sur l'ensemble de l'espace public et dans les lieux clos, écoles y compris, soit quasi en permanence.

Ensuite les travaux du professeur Raoult, qui valurent toute l'attention du président de la République, venu en personne à Marseille, avant de se raviser sur la chloroquine.

Pendant la période de déconfinement, là encore les règles changeaient en permanence, sans plus de clarté.

Le second confinement, en version plus allégée, a introduit une notion nouvelle : les activités essentielles et celles qui ne le sont pas... Ou chacun se retrouve positionné avec un critère d'importance plus ou moins variable.

Aujourd'hui nous vivons avec un couvre-feu généralisé, après une mise en œuvre partielle sur le territoire.

Après ces changements incessants et anxio-gènes, la vaccination apparaissait comme une lueur, l'espoir de retrouver notre vie d'avant, celle

où l'on pouvait embrasser nos proches, voir nos amis, aller au restaurant, assister à un spectacle. Pour cela, un objectif à atteindre : vacciner le plus possible. Dans cette course mondiale et effrénée, chaque pays redouble d'efforts pour protéger sa population.

À la mi-janvier, Israël a déjà vacciné plus de 2 millions d'habitants, le Royaume-Uni près de 4 millions, l'Allemagne plus d'1 million, quand la France peine à dépasser les 400 000 vaccinés, malgré les injonctions du président de la République à aller plus vite !

Une fois encore, notre pays témoigne de son incapacité à agir rapidement, de la force de la bureaucratie et de la propulsion de notre gouvernement à ne pas écouter ceux qui sont au plus proche du terrain, et qui peuvent apporter des solutions pragmatiques et efficaces.

■ GROUPE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR DAMMARIE »

La démocratie participative à DLL

UN NOUVEAU SOUFFLE SUR LYS MAG

La publication des délibérations du conseil municipal, les infos sur le conseil des enfants et la vie locale sont appréciables (oui nous pouvons le reconnaître). Nous portons des propositions qui ne sont ni de la critique ni des commentaires faciles exprimant le désir d'élus de participer activement à la circulation de l'information dans les deux sens.

PARTICIPER : ÊTRE INFORMÉ

L'information des habitants est essentielle par tous les moyens. Nous proposons d'introduire plusieurs rubriques dans le *Lys Mag* : les délibérations accompagnées des débats et réactions d'habitants ; le travail des commissions (cadre de vie, qualité de vie, finance, accessibilité, conseil d'enfants) ; une boîte à idées numérique pour recueillir les avis et les critiques des Dammariens.

PARTICIPER : ÊTRE CONSULTÉ

Nous proposerons : la rédaction d'une Charte de participation citoyenne définissant les moyens, les finalités et les engagements en matière de projets participatifs ; un espace consacré aux associations et aux habitants pour mieux connaître leurs actions et leurs demandes ; la consultation régulière des habitants, ce qui constitue une aide à la décision sur les projets majeurs à venir. Cela évitera des réalisations non désirées par les habitants.

PARTICIPER : CONCERTER-CO-CONSTRUIRE

La concertation en amont suppose le dialogue continu entre différents acteurs pour co-construire une décision consensuelle. Le maire doit s'engager dans cette voie. C'est l'occasion de transmettre cette démarche citoyenne aux enfants, aux jeunes et à ceux qui en sont exclus. C'est l'unique moyen de cultiver le goût à la vie locale : des projets avec vous et pour vous car

rien n'est décidé d'avance, Rappelez-vous le marché du centre-ville.

PARTICIPER : S'IMPLIQUER

Pour interpellier les élus, il faut les connaître. Nous proposons : une présentation du travail des élus et de leurs missions dans *Lys Mag* pour favoriser le dialogue citoyens-services-élus ; un appel à l'expérience des habitants (recueillir leurs demandes, prendre en compte leurs préoccupations) ; la relance du conseil citoyen et du fond de participation des habitants ; Récompenser tout porteur de projet à hauteur de 1 000 € ; l'organisation d'une journée citoyenne annuelle (tables rondes, expos commentées des projets, valorisation des initiatives).

DÉCIDER : PAS SANS VOUS

Chaque liste a proposé un programme citoyen. Soyons audacieux ! Allons jusqu'au bout. Et si on en parlait !

■ GROUPE « DAMMARIE CITOYENNE »

Mais que se passe-t-il dans les services de la Ville ?

Un courrier du maire adressé aux agents de la Ville annonce un audit réalisé par un cabinet de consultants sur l'organisation et le fonctionnement des services municipaux. Le maire nous avait annoncé lors du conseil d'octobre la mise en place d'une nouvelle méthode de travail qui doit permettre de clarifier les relations entre les élus et les services. Cela faisait suite à notre interpellation sur le malaise que connaissent des agents de la Ville, lié à des incompréhensions, des sentiments d'injustice ou un manque de reconnaissance. La crise sanitaire, la mise en place tardive de la majorité, les départs imposés ou non de piliers dans les organigrammes, une mutualisation ratée du service informatique, les burn-out, les tensions et l'audit constituent

un cocktail explosif. D'autant qu'il est annoncé, dans le cadre de la préparation d'un budget sous pression, de ne pas procéder à des recrutements supplémentaires, à ne pas remplacer systématiquement les absences ou les départs et à rechercher une diminution des vacataires ponctuels et des heures supplémentaires afin de conserver le même niveau de dépenses sur le personnel.

Pour tout vous dire, nous sommes inquiets. Il est fait mention de mutualisation des moyens humains. En règle générale, cette notion vise le plus souvent à remplacer la qualification d'un poste par l'aptitude à réaliser une tâche. La réorganisation des services et le travail en mode projet sont des pistes d'adaptation avancées. Là encore, le succès de cette méthode de travail ne peut être garantie que par des personnels formés, qualifiés avec des moyens matériels adaptés et soumis à un rôle et à une mission

précise. De fait, le recours à des contractuels pourrait devenir la norme engendrant potentiellement des postes précaires et des dissensions au détriment de la valorisation de titulaires. L'appel à des consultants extérieurs n'est pas le meilleur des signaux, si on s'en réfère au choix du cabinet McKinsey pour la stratégie vaccinale du Gouvernement.

Nous souhaitons vivement que cette étape débouche sur un cadre de travail serein pour servir au mieux les usagers de notre commune.

Le point d'indice qui est utilisé pour calculer le salaire brut des agents est quasi gelé depuis plus de dix ans par les gouvernements qui se sont succédés. La considération des agents qui s'investissent, attachés aux services publics, passe aussi par une augmentation de leur traitement.

dammariécitoyenne@gmail.com



Les participantes ont conçu leur premier baume à lèvres et repartent avec la recette

EN SAVOIR PLUS

L'Espace Jeunes favorise l'autonomie des jeunes. Outre le soutien scolaire et l'orientation qui sont deux enjeux particulièrement importants, des ateliers et animations sont proposés tout au long de l'année sur les thèmes du développement durable. Un grand nombre d'actions sont mises en place grâce aux partenariats noués entre la Ville et des acteurs du territoire. C'est le cas avec l'association Objectif terre 77 basée au Châtelet-en-Brie, qui propose des animations sur les thèmes de l'éco-citoyenneté et du développement durable pour tout public.

■ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le fait maison s'apprend à l'Espace Jeunes

DE JEUNES DAMMARIENNES ont joué les apprenties chimistes lors d'une animation sur la création d'un baume à lèvres 100 % naturel ! L'atelier organisé à l'Espace Jeunes, auquel elles ont participé, fait partie d'un cycle dédié à la fabrication de produits cosmétiques et de soins écologiques. D'autres séances auront lieu les mercredis de février.

Charline, intervenante d'Objectif terre 77, anime ces ateliers. « Nous utilisons des produits naturels, parfois bio quand nous le pouvons, et qui sont facilement trouvables en grande surface. L'idée est que les participantes puissent refaire ces produits chez elles, et pourquoi pas, initier leur entourage », précise-t-elle, munie de sa mallette remplie de produits naturels, comme du miel, de la cire de carnauba, du beurre de karité bio.

Croire en ses capacités

Baume à lèvres, shampoing solide en barre selon le type de cheveux, dentifrice en pot à la menthe, crème visage et corps, fond de teint à personnaliser avec des pigments naturels selon les préférences de chacune

et adaptés aux types de peaux..., des produits beauté que l'on peut trouver en magasin, mais qui seront créés par petits groupes de six Dammariennes, âgées de 11 à 17 ans, à partir de produits naturels. Objectifs ? « Mieux consommer et utiliser des produits écologiques dans le respect de l'environnement, précise Charline. Le fait maison développe aussi la confiance des adolescentes en leurs capacités ! » Ces jeunes filles auront donc durant un cycle complet, quelques mercredis par mois, à raison d'1 heure par séance, la possibilité de créer et de personnaliser leurs cosmétiques. Elles repartiront bien évidemment avec les produits confectionnés mais aussi avec les fiches recettes qui leur ont été utiles, pour les réaliser à la maison.

Le fait maison développe la confiance des adolescentes en leurs capacités !

La seule contrainte à l'utilisation des produits est leur temps de conservation. Il est inférieur à celui de leurs homologues des grandes surfaces qui contiennent des conservateurs. « Il est nécessaire, après quelques semaines, de sentir le produit, et d'en vérifier l'aspect avant utilisation », conseille Charline. Les prochains rendez-vous, les 3 et 10 février prochains à 14h, permettront aux participantes d'apprendre à fabriquer du déodorant et des crèmes visage et mains.

Inscription directement auprès de l'Espace Jeunes au 299 rue Jules Ferry Tél. 01 64 87 45 35 Ateliers sous réserve de modification ou d'annulation liées au contexte sanitaire.



Des musées accessibles depuis la médiathèque

À l'heure où les musées restent fermés au public en raison des restrictions sanitaires, la médiathèque accueille le dispositif Micro-Folie, qui propose la consultation de chefs-d'œuvre issus des plus grands musées sur écrans et tablettes. Ce véritable musée numérique s'installera durant les périodes de vacances scolaires : prochain rendez-vous, du 12 au 23 février 2021.

« Ici ce sont les œuvres qui viennent à vous ! » Catherine Cauderlier, responsable de la médiathèque, se réjouit d'accueillir les trésors des grandes institutions culturelles régionales, nationales et internationales. « Nous mettons à disposition une tablette tactile, le public est ensuite libre de choisir l'œuvre de son choix afin d'en apprendre plus à son sujet », précise-elle.

Plusieurs milliers de chefs-d'œuvre, numérisés, issus d'établissements nationaux fondateurs, sont accessibles gratuitement. Les œuvres du Louvre, du Centre Pompidou, du Musée Picasso, du Musée du quai Branly, du Grand Palais, du Musée d'Orsay et de l'Institut du Monde Arabe... sont ainsi à disposition des visiteurs ! Mais ce n'est pas tout, puisque l'art du spectacle vivant est aussi représenté à travers l'Opéra de Paris, le Festival d'Avignon et la Cité de la Musique. Les visiteurs pourront également approfondir leurs connaissances scienti-

fiques, avec la visite virtuelle du Palais de la Découverte, de la Cité des Sciences et de l'Industrie, ou bien s'immerger dans l'ambiance du XVII^e siècle avec la visite du château de Versailles. Les images en très haute définition et les contenus associés à chaque chef-d'œuvre plongeront les visiteurs au cœur de la création artistique, pour en découvrir l'histoire et ses secrets.

Deux modes de visite

À visiter seul, en famille, ou entre amis, le musée numérique vous donnera accès à de nombreuses œuvres. Deux types d'expériences vous sont proposés : visite thématique en groupe, animée par une médiatrice culturelle qui vous accompagne dans la découverte des œuvres durant une heure (les mardis, mercredis et jeudis à 14h) et des visites libres (les mardis, mercredis, jeudis à partir de 16h15).

Les Micro-Folies reviendront durant les vacances scolaires de Pâques avec de nouvelles thématiques et de nouvelles œuvres.

Informations et réservations

(pour les visites de groupe) : 01 64 87 49 20

Médiathèque - Place du 8 mai 1945

Ouvert le mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 18h, le mercredi et samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h.

CROQ'LIVRES

Un instant poétique à la médiathèque

Le 6 février, la médiathèque propose une parenthèse poétique, avec un spectacle mêlant théâtre Kamishibai (théâtre de papier japonais), marionnettes et chansons accompagné par un surprenant orgue de Barbarie.



Destiné aux enfants de 4 à 8 ans, « *Un prince en pain d'épices* » raconte l'histoire d'une princesse du royaume de Toutautout. Céleste refuse les prétendants que tente de lui imposer son père. Elle décide, avec l'aide de sa vieille nourrice, Lurette, de se fabriquer

un mari sur mesure, en suivant la recette écrite dans un vieux grimoire. Mais ce mari idéal suscite bien des convoitises... Cette histoire est inspirée d'un conte d'Asie Mineure. Il s'agit d'un voyage initiatique, au cours duquel Céleste affronte différentes épreuves pour trouver l'amour. Le spectacle aborde la peur de l'inconnue et la découverte de la différence, puisque la princesse sera amenée à voyager à travers le monde afin de retrouver celui qu'elle aime. Elle sera alors confrontée à un ailleurs bien étranger à tout ce qu'elle connaissait jusque-là... Ce conte aborde aussi le sujet de l'opposition entre les rêves et la réalité qui tient un rôle important dans la pièce. Le spectacle est interprété par Jacques Legrand-Joly, qui a aussi écrit le texte, les chansons et même fabriqué le décor où se produisent les marionnettes.

Samedi 6 février 2021

Croq'livres : « *Un prince en pain d'épices* »

Médiathèque - Place du 8 mai 1945

Inscription obligatoire au 01 64 87 49 20

■ DES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

Les rendez-vous Croq'livres de la médiathèque représentent des instants privilégiés pour le jeune public. Ces événements se produisent une fois tous les deux mois et sont animés par des conteurs passionnés qui donneront vie aux personnages de leurs histoires. Ce sont de très agréables moments à découvrir en famille. Prochain rendez-vous le samedi 10 avril 2021, si les conditions sanitaires en vigueur le permettent.

forum de l'emploi et de la formation

Melun Val de Seine

9
MARS
FORMATION

Vivez l'intégralité du Forum
en temps réel sur
www.forum-mvs.com

10
MARS
EMPLOI



9h - 12h et 13h30 - 17h / L'ESCALE - MELUN

www.mei-mvs.com